Un compartiment de Morgan Stanley Investment Funds

European Fixed Income Opportunities Fund

(Classe d'actions de capitalisation)

Objectif d'Investissement

Fournir un rendement relatif attrayant.

Approche d'investissement

Cherche à générer une performance totale attractive, exprimée en euros, en investissant principalement dans des titres libellés en Euro d'entreprises, de gouvernements et d'émetteurs liés aux gouvernements, sur tout un éventail de classes d'actifs obligataires, comprenant des obligations à haut rendement, des obligations investment grade, des titres garantis par des créances hypothécaires, des obligations convertibles et des devises.

Nos équipes d'investissement	ARRIVÉE DANS L'ENTREPRISE	ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LE SECTEUR
Leon Grenyer, Head of European Multi-Sector	2002	30
Vishal Khanduja, CFA, Head of Broad Markets Fixed Income	2012	21
Utkarsh Sharma, Managing Director	2014	16
Dipen Patel, Head of European Investment Grade Credit	2009	17

Les membres de l'équipe peuvent changer à tout moment et sans préavis.

À compter du 31 décembre 2025, Michael Kushma quittera son poste de gérant du fonds.

Classe A Actions (en %, nettes de frais) EUR

Performance de 100 EUR investis depuis le lancement (valeur de rachat)

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

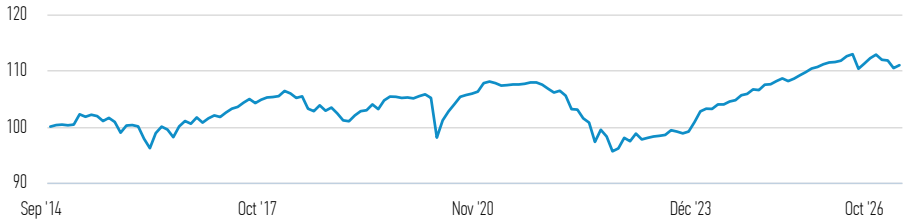

Performances des investissements (en %, nettes de frais) en EUR

	Cumulatif (%)				Annualisé (% p.a.)			
	1 M	3 M	DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	LANCEMENT
Classe A Parts	0,47	-0,86	-0,72	-0,43	3,83	0,77	0,88	0,86

Performances calendaires (%)	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Classe A Parts	3,90	4,71	5,46	-8,46	-1,52	2,47	4,44	-4,25	3,90	1,44

L'équipe d'investissement n'utilise pas d'indice de référence pour gérer le portefeuille.

Les données de performance sont calculées de VL à VL, nettes de frais et ne tiennent pas compte des commissions, des coûts d'émission ou de rachat des parts. La source de toutes les données sur les performances et les indices est Morgan Stanley Investment Management Limited (« MSIM Ltd »).

La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et un investisseur peut ne pas récupérer le montant investi.

BROAD MARKETS FIXED INCOME TEAM

Type de part	CLASSE A
Devise	Euro
ISIN	LU1109965605
Bloomberg	MSARFXA LX
Date de lancement	30 Septembre 2014
Valeur liquidative	€ 27,74

Caractéristiques du fonds	
Lancement du Fonds	30 Septembre 2014
Devise de référence	Euro
Total de l'actif	€ 128,11 million(s)
Structure	Luxembourg SICAV
Catégorisation SFDR†	Article 8

Frais (%)	CLASSE A
Droits d'entrée max	4,00
Frais courants	**1,24**
Frais de gestion	1,00

Le montant indiqué des droits d'entrée est le maximum possible. Dans certains cas vous pourrez payer moins ; votre conseiller financier peut vous aider à déterminer ce montant. Les frais courants reflètent les payements et frais engagés lors du fonctionnement du fonds et sont déduits des actifs du fonds pour la période. Ceci comprend les frais de gestion, les frais de dépositaire et les frais administratifs. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section Frais et dépenses du prospectus.

Les frais indiqués sont ceux des Morgan Stanley Investment Funds (SICAV) uniquement et n'incluent pas les frais supplémentaires qui peuvent être encourus s'ils sont inclus dans un produit.

Souscriptions (USD)	CLASSE A
Investissement initial minimum	0
Investissement suivant minimum	0

Caractéristiques	FONDS
Duration (années)	3,79
Rendement moyen à l'échéance (%)	4,91
Nombre de positions	407

Allocation sectorielle (% de l'actif net)[1,2]

	PORTEFEUILLE
Treasuries	**7,45**
Titres souverains	**4,32**
Gouvernement	**8,08**
Obligations d'entreprises Investment Grade	**52,78**
Industriel	15,95
Etablissements financiers	30,13
Service aux collectivités	6,70
Obligations d'entreprises à haut rendement	**7,16**
NR Corporates	**0,30**
Couvert	**2,19**
Agency RMBS	**2,19**
RMBS hors agences	**8,98**
ABS	**2,24**
Interest Rate Swaps	**0,35**
CMBS hors agences	**2,46**
Liquidités	**1,50**

Principaux pays (% de l'actif net)[1]

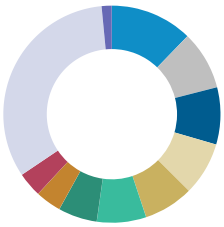

	FONDS
États-Unis	12,25
Royaume-Uni	8,77
France	8,52
Italie	7,94
Allemagne	7,43
Luxembourg	7,36
Pays-Bas	5,81
Afrique du Sud	3,86
Australie	3,68
Autres	32,91
Liquidités	1,52

Allocation par devise (% de l'actif net)[1]

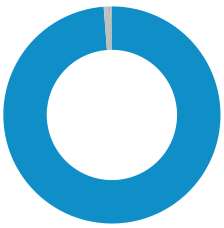

	FONDS
Euro	98,99
Dollar américain	0,88
Rand Sud Africain	0,09
Nuevo péruvien	0,05
Yen	0,04
Livre sterling	0,04
Couronne suédoise	0,04
réal brésilien	0,03
Roupie indonésienne	0,03
Peso Mexicain	0,01
Autres	-0,18

† Ce Fonds est classé comme un produit de l'article 8 en vertu du Règlement sur la divulgation du financement durable. Les produits de l'article 8 sont ceux qui favorisent les caractéristiques environnementales ou sociales et qui intègrent la durabilité dans le processus d'investissement d'une manière contraignante.

[1] La somme peut être différente de 100% en raison de l'exclusion de certains actifs.

[2] Pour de plus amples informations sur la classification sectorielle et les définitions, veuillez consulter le site www.msci.com/gics et le glossaire sur www.morganstanley.com/im.

[3] Les données relatives à la qualité des titres sont issues de Fitch, Moody's et S&P. Lorsque les notations de crédit des titres individuels diffèrent entre les trois agences de notation, la notation la plus « élevée » est appliquée. La notation des CDS est fondée sur la notation la plus « élevée » de l'obligation de référence sous-jacente. Les « liquidités » comprennent les investissements dans des instruments d'échéance courte, y compris les investissements dans les fonds Morgan Stanley Liquidity.

Répartition qualitative (% de l'actif net)[1,3]

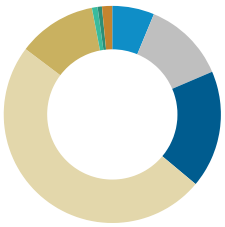

	FONDS
AAA	6,26
AA	12,31
A	17,53
BBB	49,19
BB	11,70
B	0,84
Non noté(es)	0,65
Liquidités	1,52

Classe d'actions A - Profil de risque et de rendement

- La variation des taux de change entre la devise du fonds et celles des investissements effectués par celui-ci peut avoir un impact sur la valeur du fonds.
- La valeur des obligations est susceptible de diminuer lorsque les taux d'intérêt augmentent, et vice-versa.
- La valeur des instruments dérivés financiers est très sensible et peut se solder par des pertes supérieures au montant investi par le compartiment.
- Les émetteurs peuvent ne pas être en mesure de rembourser leur dette, auquel cas votre investissement perdra de sa valeur. Ce risque est plus élevé lorsque le fonds investit dans des obligations à notation inférieure.
- Le fonds a recours à d'autres parties pour fournir certains services, réaliser des investissements ou des opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite de ces parties.
- Les facteurs de durabilité peuvent faire courir un risque aux investissements, par exemple : valeur des actifs à impact, coûts d'exploitation.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- L'investissement dans des titres obligataires via le marché obligataire interbancaire chinois peut également entraîner des risques supplémentaires, tels que le risque de contrepartie et le risque de liquidité.
- Investir sur les marches émergents est plus risqué dans la mesure où les systèmes politiques, juridiques et opérationnels y sont parfois moins développés que dans les pays industrialisés.
- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Le montant des placements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre l'intégralité ou une partie de leurs investissements.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer et rien ne garantit que le Fonds atteindra ses objectifs de placement.
- Les investissements pouvant être réalisés dans des devises diverses, les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner des évolutions à la hausse ou à la baisse de la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les variations de change entre la monnaie de référence de l'investisseur et la devise de référence des placements.

Classes d'actions A supplémentaires

	DEVISE	LANCEMENT	ISIN	BLOOMBERG
AR	EUR	07.11.2014	LU1135359625	MSARFAR LX

Pour prendre connaissance de tous les risques, veuillez consulter le Prospectus disponible sur www.morganstanleyinvestmentfunds.com. Toutes les données sont au 31.10.2026 et peuvent changer tous les jours.

Ce document contient des informations relatives aux compartiments de Morgan Stanley Investment Funds, société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg. (la « Société »), enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »).
Les demandes de souscription dans des parts du Fonds ne doivent pas être effectuées sans consultation préalable du prospectus actuel et du Document d'Informations Clés (« DIC ») ou du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICI »), documents disponibles en anglais et dans la langue officielle de votre juridiction à pages Web de Morgan Stanley Investment Funds, ou gratuitement au siège social de Morgan Stanley Investment Funds, European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192.
Les informations relatives aux aspects du Fonds en lien avec le développement durable et la synthèse des droits des investisseurs sont disponibles sur le site Internet susmentionné.
En outre, tous les investisseurs italiens devraient se référer au « Formulaire de demande étendue », et tous les investisseurs de Hong Kong devraient se reporter à la section « Informations supplémentaires pour les investisseurs de Hong Kong » du Prospectus. Des copies du Prospectus, du KID ou DICI, des Statuts et des rapports annuels et semestriels, en allemand, ainsi que des informations complémentaires peuvent être obtenues gratuitement auprès du représentant en Suisse. Le représentant en Suisse est Carnegie Fund Services SA, 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève. L'agent payeur en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, 1204 Genève.
Si la société de gestion du Fonds concerné décide de mettre fin à l'accord de commercialisation dans tout pays de l'EEE où ce Fonds est enregistré à la vente, elle le fera conformément aux règles UCITS.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou de suivi d'une stratégie de placement particulière. Les investisseurs doivent être conscients qu'une stratégie diversifiée ne protège aucunement contre des pertes quelque soit le marché concerné.
Tous les investissements comportent des risques, y compris une possible perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.
Le recours à l'effet de levier augmente les risques, de sorte qu'une variation relativement faible de la valeur d'un investissement peut entraîner une variation disproportionnée, favorable ou non, de la valeur de cet investissement et, par conséquent, de la valeur du Fonds.
Un investissement dans ce Fonds consiste en l'acquisition de parts ou d'actions du fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel qu'un immeuble ou des actions d'une société, dans la mesure où ces derniers sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le Fonds.
Morgan Stanley Investment Management 'MSIM', la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley (NYSE: MS), n'autorise pas les intermédiaires financiers à utiliser et distribuer ce document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément aux lois et réglementations applicables. MSIM ne peut être tenu responsable et se décharge de toute responsabilité en cas d'utilisation, abusive ou non, de ce document par tout intermédiaire financier.
Il est interdit de reproduire, copier, modifier, utiliser pour créer un document dérivé, interpréter, afficher, publier, poster, mettre sous licence, intégrer, distribuer ou transmettre tout ou une partie de ce document, directement ou indirectement, ou de divulguer son contenu à des tiers sans le consentement écrit explicite la Société. Il est interdit d'établir un hyperlien vers ce document, à moins que cet hyperlien ne soit destiné à un usage personnel et non commercial. Toutes les informations contenues dans le présent document sont la

propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur et par toute autre loi applicable.
Ce document peut être traduit dans d'autres langues. Lorsqu'une telle traduction est faite, seule la version anglaise fait foi. En cas de divergence avec une autre langue, seule la version anglaise prévaut.
Ce document a été préparé sur la base d'informations publiques, de données élaborées en interne et d'autres sources externes jugées fiables. Toutefois, aucune garantie n'est donnée quant à la fiabilité de ces informations et MSIM, la Société, n'a pas cherché à vérifier en toute indépendance les informations provenant de sources publiques et externes.
Les diagrammes et les graphiques sont fournis à titre d'illustration uniquement et sont susceptibles d'être modifiés.

DÉFINITIONS

Bloomberg signifie Bloomberg Global Identifier (« BBGID »). Il s'agit d'un code alphanumérique unique à 12 chiffres permettant d'identifier des titres sur un terminal Bloomberg. Le terminal Bloomberg, un système fourni par Bloomberg L.P., permet aux analystes d'accéder aux données des marchés financiers en temps réel et de les analyser. Chaque code Bloomberg commence avec le même préfixe BBG, suivi de neuf autres caractères. Nous avons inclus dans le présent guide le code Bloomberg de chaque part du compartiment. La **duration** mesure la sensibilité du prix (valeur du principal) d'un produit obligataire à une variation des taux d'intérêt. La duration est exprimée en nombre d'années. La hausse des taux d'intérêts s'accompagne d'une baisse des prix des obligations, tandis que les taux d'intérêts en baisse signifient une hausse des prix des obligations. **ISIN** est l'acronyme de « International Securities Identification Number » (numéro d'identification des titres internationaux) ; il s'agit d'un code à 12 caractères composé de chiffres et de lettres, qui identifie les titres de façon distincte. Les **Liquidités** la valeur des actifs pouvant être immédiatement convertis en liquidités. Celles-ci comprennent les effets de commerce, les opérations de change ouvertes, les bons du Trésor et d'autres instruments à court terme. Ces instruments sont considérés comme des liquidités, car ils sont jugés liquides et ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur. Le **nombre de positions** indiqué correspond à un ordre de grandeur typique et ne constitue pas un nombre maximal. En raison des conditions de marché et des mouvements boursiers, il se peut que le portefeuille soit amené à excéder ces valeurs. Le **rendement moyen à l'échéance** mesure le rendement annuel des titres porteurs d'intérêts. En cela, on part du principe qu'ils seront détenus jusqu'à leur échéance. Cette mesure inclut les paiements de coupons reçus au cours de la durée de vie du titre et le remboursement du capital à l'échéance. La **VL** est la valeur liquidative de chaque part du fonds (VL), qui représente la valeur des actifs d'un fonds moins son passif.

DISTRIBUTION

Le présent document s'adresse et doit être distribué exclusivement aux personnes résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. Il incombe à toute personne en possession de ce document et à toute personne désireuse de faire une demande de souscription dans des Parts conformément au Prospectus de s'informer des lois et réglementations en vigueur dans les pays ou territoires concernés et de s'y conformer. MSIM, la division de direction d'actifs de Morgan Stanley (NYSE : MS), et ses sociétés affiliées ont pris des dispositions pour commercialiser leurs produits et services respectifs. Chaque société affiliée de MSIM est réglementée de manière appropriée dans la juridiction où elle exerce ses activités. Les sociétés affiliées de MSIM sont : Calvert Research and Management, Eaton Vance Management, Parametric Portfolio Associates LLC, Parametric SAS et Atlanta Capital Management LLC.

Dans l'UE, cette communication est émise par MSIM Fund Management (Ireland) Limited (« FMIL »). FMIL est une société privée à responsabilité limitée par actions immatriculée en Irlande sous le numéro 616661 et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande. Son siège social est situé à l'adresse 24-26 City Quay, Dublin 2, DO2 NY19, Irlande.

En dehors de l'UE, ces documents sont publiés par MSIM Ltd, une société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA.

Suisse: Les documents de MSIM sont disponibles en allemand et sont publiés par Morgan Stanley & Co. International plc, London (succursale de Zurich), une société agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse.

Arabie saoudite: Le présent document ne peut être distribué dans le Royaume d'Arabie saoudite, sauf aux personnes autorisées en vertu des réglementations sur les fonds d'investissement édictées par l'Autorité des Marchés Financiers. L'Autorité des Marchés Financiers ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité du présent document et décline expressément toute responsabilité pour les pertes découlant de, ou survenant de l'utilisation de ce document. Les souscripteurs potentiels des titres financiers mentionnés dans le présent document doivent s'assurer par eux-mêmes de l'exactitude des informations relatives aux titres. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, veuillez consulter un conseiller financier agréé.
Ce document de promotion financière a été publié et son utilisation approuvée en Arabie Saoudite par Morgan Stanley Saudi Arabia, Al Rashid Tower, Kings Sand Street, Riyadh, Arabie Saoudite, agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro de licence 06044-37.

Hong Kong: Le présent document est publié par Morgan Stanley Asia Limited, CE No. AAD291, aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'auprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoie des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition.

Singapour: Ce document est diffusé à Singapour par Morgan Stanley Investment Management Company, numéro d'enregistrement 199002743C. Ce document ne doit pas être considéré comme faisant l'objet d'une invitation à la souscription ou à l'achat, directement ou indirectement, au public ou à tout membre du public à Singapour autre que (i) à un investisseur institutionnel en vertu de la section 304 de la loi Securities and Futures Act, chapitre 289 de Singapour (« SFA ») ; ou (ii) autrement conformément aux conditions de toute autre disposition applicable de la SFA. En particulier, pour les fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par le MAS, les parts de ces fonds ne peuvent pas être proposées au public de détail ; tout document écrit délivré à des personnes dans le cadre d'une offre n'est pas un prospectus au sens de la SFA et, par conséquent, la responsabilité légale de la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas, et les investisseurs doivent examiner attentivement s'il leur est bien adapté.

Australie: Ce document est publié par Morgan Stanley Investment Management (Australie) Pty Ltd ABN 22122040037, AFSL No. 314182 et ses affiliés et ne constitue pas une invitation à investir. Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited donne les moyens aux filiales de MSIM de fournir des services financiers à la clientèle institutionnelle (« wholesale ») en Australie. Une invitation à investir ne peut être proposée que lorsqu'aucune publication d'information n'est requise par la Corporations Act 2001 (Cth) (la « Corporations Act »). Toute invitation à investir ne pourra pas être considérée comme telle si une publication d'information est requise par la Corporations Act 2001 et ne sera faite qu'à des personnes ayant le statut de « client wholesale », tel que défini dans le Corporations Act. Ce document ne sera pas déposé auprès de l'Australian Securities and Investments Commission.

Chili: Les investisseurs potentiels sont informés que ce document concerne des titres étrangers qui peuvent être enregistrés au Registre des titres étrangers (« FSR ») de la Commission des marchés financiers (Comisión para el Mercado Financiero ou « CMF ») (les « Titres enregistrés ») ou bien ne pas y être enregistrés (les « Titres non enregistrés »).

Pour les Titres enregistrés, il faut savoir que: Les titres proposés sont étrangers. Les droits et obligations des porteurs de parts sont ceux de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les porteurs de parts et les investisseurs potentiels doivent s'informer sur la nature de ces droits et obligations et sur la manière de les exercer/respecter. La supervision des titres par la CMF se limite aux obligations d'information prévues par la règle 352, la supervision globale étant assurée par l'autorité de réglementation étrangère de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les informations publiques disponibles sur les titres sont exclusivement celles exigées par l'autorité de réglementation étrangère et les principes comptables et les règles d'audit peuvent différer de ceux applicables aux émetteurs chiliens. Les dispositions de l'article 196 de la loi 18.045 s'appliquent à toutes les parties impliquées dans l'enregistrement, le dépôt, les transactions et tout autre acte lié aux titres étrangers régis par le titre XXIV de la loi 18.045.

Pour les Titres non enregistrés, il faut savoir que: LES TITRES MENTIONNÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT NE SONT PAS ENREGISTRÉS AU FSR ET LES OFFRES PORTANT SUR CES TITRES SERONT SOUMISES À LA RÈGLE GÉNÉRALE N°336 DE LA CMF, À COMPTER DE LA DATE DU PRÉSENT DOCUMENT. IL S'AGIT DE TITRES ÉTRANGERS ET LEUR ÉMETTEUR N'EST PAS TENU DE FOURNIR DES DOCUMENTS PUBLICS AU CHILI. LES TITRES NE SONT PAS SOUMIS À LA SUPERVISION DE LA CMF ET NE PEUVENT PAS FAIRE L'OBJET D'UNE OFFRE PUBLIQUE. PAR CONSÉQUENT, LE PRÉSENT DOCUMENT ET LES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE PUBLIQUE OU UNE INVITATION À SOUSCRIRE OU À ACHETER DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS EN RÉPUBLIQUE DU CHILI.
Veuillez contacter votre Distributeur local ou la personne qui vous a fourni ce document pour obtenir des informations sur le statut d'enregistrement de titres spécifiques.

Pérou:

Si le Fonds n'est PAS ENREGISTRÉ au Pérou : Le Fonds est un Compartiment de Morgan Stanley Investment Funds, une société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg (la « Société »), enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »). Ni le Fonds ni les participations du Fonds n'ont été et ne seront enregistrés au Pérou en vertu du Decreto Legislativo 862: Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras et en vertu du Decreto Legislativo 861: Ley del Mercado de Valores (« Loi sur les marchés de valeurs mobilières »), ni ne feront l'objet d'une offre publique adressée aux investisseurs institutionnels en vertu du Reglamento del Mercado de Inversionistas Institucionales approuvé par la Resolución SMV N°021-2013-SMV/01 (le « Reglamento ») , tel que modifié, et sont offerts uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur les marchés de valeurs mobilières) dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article 5 de la Loi sur les marchés de valeurs mobilières. Les participations dans le Fonds n'ont pas été inscrites au Registre public du marché des valeurs mobilières (Registro Público del Mercado de Valores) tenu par la Superintendencia del Mercado de Valores (SMV), et ni l'offre de participations dans le Fonds ni le Fonds au Pérou aux investisseurs institutionnels ni le Fonds ne sont soumis à la supervision de la SMV. Tout transfert de participations dans le Fonds est soumis aux restrictions prévues par la loi sur les marchés de valeurs mobilières et les règlements y afférents mentionnés ci-dessus, en vertu desquels les participations dans le Fonds ne peuvent être transférés qu'entre investisseurs institutionnels.

Si le Fonds est ENREGISTRÉ au Pérou : Le Fonds est un Compartiment de Morgan Stanley Investment Funds, une société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg (la « Société »), enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »). Le Fonds et les parts du Fonds ont été enregistrés au Pérou en vertu du Decreto Legislativo 862. Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras telle que modifiée, en vertu du Decreto Legislativo 861: Ley del Mercado de Valores (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières ») telle que modifiée, et en vertu du Reglamento del Mercado de Inversionistas Institucionales approuvé par la Resolución SMV N°021-2013-SMV/01 telle que modifiée par la Resolución de Superintendente N°126-2020-SMV/02 et la Resolución de Superintendente N°035-2021-SMV/02 (« Reglamento »), et sont proposés uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre de l'offre publique spéciale destinée exclusivement aux investisseurs institutionnels en vertu des Reglamento. Les parts du Fonds ont été enregistrées dans la section «Del Mercado de Inversionistas Institucionales» du Registre public du marché des valeurs mobilières (Registro Público del Mercado de Valores), tenu par la Superintendencia del Mercado de Valores (SMV), et l'offre des parts du Fonds au Pérou exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels est soumise à la supervision de la SMV. Toute cession des parts du Fonds est soumise aux restrictions prévues par la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les règlements pris pour son application mentionnés ci-dessus, en vertu desquels les parts du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels au sens de l'article 27 du Reglamento. Les demandes de souscription aux participations du Fonds dans le compartiment mentionné dans ce document ne doivent pas être effectuées sans consulter au préalable le Prospectus actuel, le Document d'information clé (« DIC ») ou le Document

d'information clé pour l'investisseur (« DICI »), le rapport annuel et le rapport semestriel (« Documents d'offre ») ou tout autre document officiel dans votre juridiction locale, disponibles gratuitement au siège social sis à l'adresse : European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192.

© 2026 Morgan Stanley. Tous droits réservés.